

CONSTRUCTIONS CERTIFIÉES FSC®

Des bois responsables, de la forêt à l'ouvrage

Aurélien Sautière
FSC France
Vannes, France



1. Agir pour et avec les forêts. Pourquoi ?

Les forêts nous rendent une multitude de services : emplois locaux, stockage de carbone, biodiversité, régulation du climat, usages récréatifs, etc... Profitables, agréables, parfois invisibles, ils sont tous essentiels. Les forêts sont indispensables à bien des équilibres : économiques, environnementaux et humains. Cependant les forêts subissent de nombreuses pressions, déforestation, crise climatique (sécheresses, dépérissement, incendies, etc.), crise du vivant et diminution accélérée de la biodiversité, etc.

Dans le même temps, notre consommation de produits bois augmente fortement car ils permettent de remplacer des matériaux moins durables et plus énergivores en encourageant l'économie locale et circulaire. Le bois utilisé dans la construction séquestre ainsi le carbone dans les bâtiments pendant de nombreuses années, et chaque mètre cube de produits bois mis en œuvre permet en outre d'éviter l'émission d'1,52 t eqCO₂ (FCBA, 2021) ! L'usage de bois dans une construction permet donc de baisser fortement son bilan carbone et facilite ainsi la conformité à la RE2020.

Les forêts sont donc avant tout porteuses de solutions : elles jouent un rôle essentiel comme réservoir de biodiversité, stock de carbone et régulateur du climat. De plus, le bois contribue à décarboner notre économie, particulièrement dans le secteur de la construction. **Mais cela... seulement s'il est issu de forêts gérées de façon responsable.** Dès lors, une question se pose : comment utiliser plus de bois pour la construction sans fragiliser les équilibres qui reposent sur la forêt ? **Résoudre cette équation est la raison d'être de la certification FSC.**

2. Des forêts et des produits bois certifiés. Comment ?

2.1. La certification FSC : toutes les dimensions du développement durable

Le Forest Stewardship Council® (FSC) est une organisation mondiale, non gouvernementale et sans but lucratif, dont la mission est de promouvoir une gestion écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable des forêts pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

À l'international comme en France, les adhérents de FSC sont répartis en 3 chambres (environnementale, économique et sociale) et les processus de décision permettent à chacune des chambres d'avoir le même poids dans les prises de décision de FSC.

2.2. Une forêt, un référentiel, des contrôles

Les forestiers peuvent apporter la preuve de leur engagement grâce à un référentiel basé sur 10 principes et 70 critères de gestion forestière responsable. Ce cadre international est commun aux 90 pays où la certification FSC s'applique, permettant ainsi d'apporter une assurance que le bois utilisé pour les projets est issu de forêts gérées de façon responsable selon des critères communs et fiables.

Afin de s'adapter aux différentes réalités réglementaires, environnementales, sociales et économiques des chaque pays, des indicateurs sont développés nationalement pour chaque critère. Ce référentiel national doit être intégralement respecté par les gestionnaires forestiers obtenir la certification. Ils sont contrôlés tous les ans par des organismes certificateurs extérieurs à FSC.

2.3. Une filière, des produits, la traçabilité

À chaque étape de la filière de production, les entreprises qui commercialisent des produits bois issus de forêts certifiées FSC doivent assurer leur traçabilité, et ce jusqu'au produit fini. Pour cela une norme FSC appelée « Chaîne de contrôle » détaille les exigences de traçabilité incluant le contrôle des achats des bois certifiés, leur stockage, leur transformation et leur distribution. Les entreprises ne peuvent ainsi pas vendre plus de bois FSC qu'elles n'en achètent. Les entreprises de la chaîne de contrôle sont également auditées tous les ans par des organismes certificateurs extérieurs à FSC.



3. Des projets engagés. Quelles solutions ?

3.1. Un premier niveau d'engagement

Par la simple prescription de bois certifiés FSC dans vos cahiers des charges, vous vous engagez dans une démarche vertueuse. Vous générez en effet la demande qui va conduire à augmenter les surfaces de forêts gérées de façon responsable ! Afin de vous assurer que le bois que vous utilisez est véritablement issu de forêts responsables, il est nécessaire d'exiger des fournisseurs qu'ils apportent la preuve que le bois est réellement certifié FSC. Cependant, cette première étape ne vous permet pas de communiquer sur FSC qui est une marque déposée.

3.2. Allez jusqu'au bout, certifiez votre projet !

Pour qu'un projet puisse être valorisé dans le cadre de la certification FSC, une norme de traçabilité spécifique a été mise en place : la certification de projet. 3 types de dispositifs existent :

- **La certification de projet intégrale** : plus de 98 % du bois et des autres matériaux forestiers du projet sont FSC ou recyclés.
- **La certification partielle** : certains composants spécifiques en bois sont certifiés FSC ou recyclés (bardage, charpente, huisseries, etc.).
- **La certification de pourcentage** : un pourcentage déterminé de bois et des autres matériaux forestiers sont certifiés FSC ou recyclés.

Soit l'ensemble des intervenants (achat/ mise en œuvre des produits bois) sont certifiés, soit vous apportez les preuves de traçabilité des produits jusqu'au dernier maillon de la chaîne certifiée. Vous formez et contrôlez ces intervenants non-certifiés pour assurer la traçabilité jusqu'au chantier et un organisme certificateur en audite un échantillon. Une fois le projet certifié, vous pouvez communiquer !

4. Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre. Quels bénéfices ?

4.1. Bénéfices des produits bois certifiés FSC

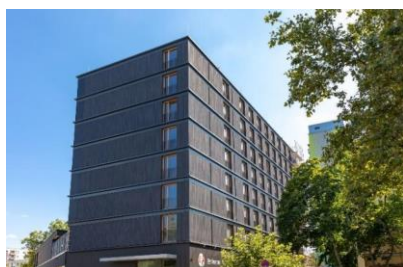
- **Au-delà du réglementaire** : Les bois FSC sont de sources légales quelle que soit leur origine géographique. Mais ce n'est qu'un début, la planète et la société ont besoin de bien plus que cela !
- **Zéro déforestation** : Pas de perte nette de couvert forestier au cours du temps, ni de conversion des forêts naturelles en forêts de plantation.
- **Renouvellement de la ressource** : Les arbres exploités sont renouvelés par régénération naturelle ou plantation.
- **Protection de l'environnement** : La biodiversité est maintenue et les zones à Haute valeur de conservation sont protégées.

- **Respect des droits des communautés** : Les personnes vivant dans et autour des forêts, notamment les peuples autochtones, sont consultées et leurs droits culturels sont respectés.
- **Protection des droits des travailleurs** : Tous les travailleurs forestiers sont formés, travaillent en sécurité et reçoivent un salaire.

4.2. Bénéfices d'un projet certifié FSC

- **S'assurer du respect de la réglementation européenne** La légalité des bois, l'absence de dégradation des forêts et le respect des droits des peuples autochtones (comme prévu dans le règlement européen sur la déforestation importée) sont intégrés dans notre certification depuis sa création en 1994.
- **S'assurer de la réalité de l'impact carbone de votre bâtiment** : Le bilan carbone d'un produit bois n'est réel que si vous avez l'assurance qu'il est issu de forêts renouvelées et gérées durablement !
- **Communiquer sur vos engagements RSE** : Vous pouvez communiquer sur votre contribution à la réponse indispensable aux attentes sociétales et à l'urgence des crises climatique et du vivant.
- **Se positionner en leader sur un marché en pleine évolution** : Avec une conception optimale de votre projet, tant architecturale qu'environnementale et sociale, vous démontrez votre capacité à répondre à ces enjeux et vous vous positionnez à la pointe de l'évolution des pratiques du marché.

4.3. Ils ont fait le choix FSC pour leur ouvrage



BUGGI 52

Lieu : Fribourg, Allemagne

Année : 2021

Type de bâtiment :

logement et activité – R+8

Maîtrise d'ouvrage IG Klösterle en collaboration avec le promoteur Sutter³ GmbH & Co

Architecte : Weissenrieder
Architectes BDA

Type de certification :

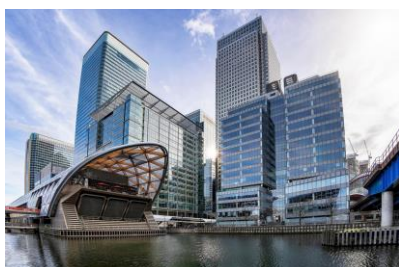
Certification totale

Numéro de licence :

FSC-P001833

Crédit photo :

Martin Granacher Holzbau
Bruno Kaiser GmbH



CANARY WHARF – Crossrail station

Lieu : Londres, Royaume Unis

Année : 2015

Type d'ouvrage :

Zone multifonctionnelle

Maîtrise d'ouvrage :

Canary Wharf Group

Architecte :

Foster + Partners

Type de certification :

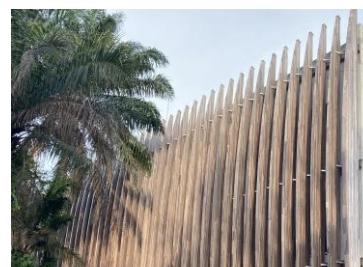
Certification totale

Numéro de licence :

FSC-P001714

Crédit photo :

© Jason Gairn / Gillespies



Ambassade de France au Gabon

Lieu : Libreville, Gabon

Année : 2023

Type de bâtiment : Équipement public/ ERP/ Bureaux

Maîtrise d'ouvrage :

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères

Architecte : Fabienne Bulle
Architectes Associés

Type de certification :

Certification partielle (façade)

Numéro de licence :

FSC-P001945

Crédit photo : Fabienne

Bulle Architectes Associés